

#3 Comprendre les finances de la ville de Montesson

En période électorale, le thème du Budget est fréquemment utilisé, par ceux qui n'ont aucune connaissance des finances publiques, pour diffuser de fausses informations destinées à tromper les administrés.

Ce qui amène à critiquer de façon incompréhensible une ville comme Montesson qui n'a aucune dette et qui n'a pas augmenté sa taxe communale, ni les tarifs de ses services municipaux durant ces six dernières années.

Aussi, afin de vous éclairer, de vous tenir un langage de vérité et fort de notre expérience, nous vous apportons les réponses aux différentes questions que vous nous avez posées lors de nos rencontres citoyennes.



Nicole Bristol

voire Maire



Il paraît qu'au début de votre mandat il y avait 15 millions de réserve qui se seraient envolés, est-ce vrai ?

Non, cette réserve ne s'élevait qu'à 10,5 millions d'euros à fin 2019.

Cette réserve provenait des droits à bâtir de l'opération des Terres Blanches, réalisée par mon prédécesseur Jean-François BEL. Elle s'élevait à l'origine à 19 millions d'euros ce qui a permis à Jean-François BEL d'investir massivement à hauteur de 8,5 millions d'euros.

Sous notre mandat, entre 2020 et 2022, notre équipe a augmenté cette réserve qui est passée de 10,5 millions à 13,4 millions d'euros.



Oui, mais certains disent que cette réserve s'est envolée et que les caisses de la ville seraient vides, qu'en est-il ?

Non, elle ne s'est pas envolée puisqu'elle fait l'objet d'investissements bien concrets et vérifiables : le COSEC en faveur des collégiens et des associations sportives, le skate-park en faveur de notre Jeunesse, la Maison des Solidarités pour l'accueil des plus fragiles d'entre-nous, la Maison de la Famille, l'agrandissement du local de la Police municipale et la poursuite du déploiement de la vidéoprotection au service de notre sécurité, et aussi trois City-Park, des équipements de Street Workout, la réfection du parking du stade des Petits Chênes, un Arboretum, l'aménagement du square des aviateurs, de celui de la Libération ainsi que du square Henri Richaume.

Nous avons également réalisé la voie partagée du Mont Royal et procédé à la réfection de voiries : rue de l'Union, trottoirs de la rue de la Nourrice, rue Palfour, rue Corneille, rue Lafontaine, rue Messenger, rue des Champs Roger et avenue Paul Doumer.



Mais pour financer tout cela, vous avez bien dû vous endetter ?

Non, nous n'avons contracté aucun emprunt et Montesson n'a toujours pas de dette comme au début de notre mandat.

De plus, nous avons systématiquement recherché les subventions de l'Etat, de la Région et du Département, ce qui nous a permis de faire 4,6 millions d'économies, par l'obtention de ces subventions.

Enfin, grâce à une gestion saine et rigoureuse, nous avons dégagé chaque année un excédent budgétaire que nous avons affecté à ces dépenses d'investissements.

Ainsi, nous avons tout fait pour ne pas emprunter et avons utilisé notre épargne pour préserver le pouvoir d'achat des Montessonnais, exactement comme le ferait un ménage sérieux avec son budget.

Contrairement à des novices sans aucune expérience qui ne voient d'issue que dans la hausse d'impôts pour augmenter les marges de manœuvre financière de la commune, nous connaissons les leviers sur lesquels agir pour reconstituer des réserves et avons déjà commencé à les actionner.





Et de quelles ressources dispose la ville pour financer l'ensemble de ses dépenses ?

Notre commune dispose :

- ▶ de la taxe foncière dont **le taux communal n'a pas augmenté depuis 2020** et a même baissé de 3% en début de mandat, ce taux étant **aujourd'hui de loin le plus faible des villes de la communauté d'Agglomération (CASGBS)**,
- ▶ des produits des services municipaux dont les tarifs n'ont également pas augmenté depuis 2020,
- ▶ de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), octroyée par l'Etat et dont le montant n'a cessé de diminuer passant de 2 millions d'euros en 2014 à 612.000 euros en 2020 pour être aujourd'hui à 277.000 euros.



Vous nous dites que les recettes baissent du fait du désengagement de l'Etat, mais qu'en est-il des dépenses ?

Les dépenses, elles, n'ont cessé d'augmenter à cause de l'Etat, qui impose aux communes de plus en plus de dépenses contraintes dues à l'inflation, aux normes nouvelles, aux transferts de compétence ...).

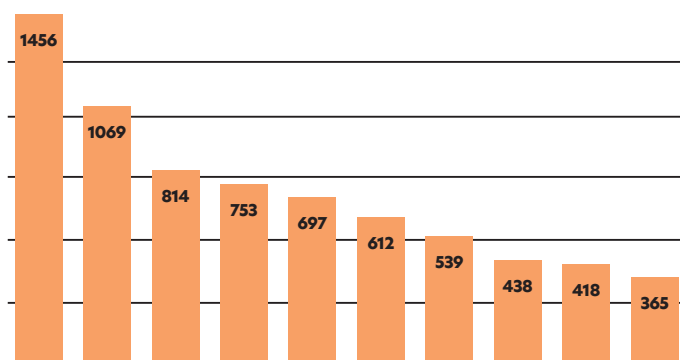


Finalement, qu'elle a été votre politique budgétaire depuis 2020 ?

Notre ligne directrice a été **d'investir utilement au service des Montessonnais, de protéger leur pouvoir d'achat et de garantir une gestion financière responsable malgré des contraintes budgétaires croissantes.**



Evolution de la DGF entre 2014 et 2025 (en k€)



Comparatif taux de taxe sur le foncier bâti avec les communes de l'agglomération

	TF sur les propriétés bâties 2021	TF sur les propriétés bâties 2024
AIGREMONT	25,88	27,62
CARRIERES-SUR-SEINE	30,68	30,68
CHAMBOURCY	24,17	26,17
CHATOU	22,32	22,32
CROISSY-SUR-SEINE	23,84	23,84
L'ETANG-LA-VILLE	28,49	28,49
HOUILLES	30,92	30,92
LOUVECIENNES	23,98	26,86
MAISONS-LAFFITTE	26,11	29,11
MAREIL-MARLY	22,07	25,16
MARLY-LE-ROI	27,72	31,72
LE-MESNIL-LE-ROI	25,10	26,00
MONTESSON	19,91	19,91
LE PECQ	23,58	26,58
LE PORT-MARLY	24,50	24,5
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	21,55	21,55
SARTROUVILLE	24,04	24,04
BEZONS	35,68	43,8
LE VESINET	23,44	25,44

